

Diplôme National du Brevet (DNB) Résultats provisoires (juin) session 2017

“ En cette session 2017, les modalités d'attribution et les épreuves du brevet évoluent. La réussite augmente de nouveau (+1.5 point) et atteint 90.6 %. Toutefois, elle diminue en série professionnelle et devient inférieure de 12.4 points à celle de la série générale. Les candidats ayant obtenu une mention sont en forte augmentation : seuls 21 % des admis n'ont pas de mention, contre 37 % l'an passé.

Les nouvelles modalités du brevet

Le brevet est le diplôme qui marque la fin de la formation au collège. Cette année, les modalités d'attribution évoluent. Auparavant, pour les candidats de 3^e, les résultats en cours de formation étaient pris en compte sous deux formes : les notes obtenues en contrôle continu et la validation du socle commun. En 2017, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est évalué sur 400 points, et ces résultats s'ajoutent à

ceux des épreuves terminales : une épreuve orale portant sur un projet, une épreuve écrite de mathématiques-physique-chimie-sciences et vie de la terre-technologie (ou biologie-écologie dans l'enseignement agricole), et une épreuve écrite de français-histoire-géographie (HG)-enseignement morale et civique (EMC). 89 % des candidats se présentent en série générale et 11 % en série professionnelle, dont 3 % en spécialité agricole.

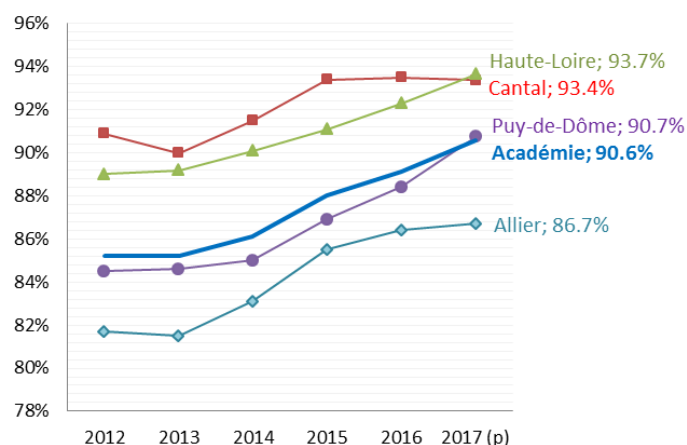
	Diplôme national du brevet session 2017 - résultats provisoires									Rappel 2016
	Série générale			Série professionnelle			Ensemble			
	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	
Allier	3 167	2 803	88.5%	434	319	73.5%	3 601	3 122	86.7%	86.4%
Cantal	1 378	1 293	93.8%	223	202	90.6%	1 601	1 495	93.4%	93.5%
Haute-Loire	2 500	2 374	95.0%	274	224	81.8%	2 774	2 598	93.7%	92.3%
Puy-de-Dôme	6 406	5 893	92.0%	673	531	78.9%	7 079	6 424	90.7%	88.4%
Académie	13 451	12 363	91.9%	1 604	1 276	79.6%	15 055	13 639	90.6%	89.1%
Rappel 2016			89.8%			83.8%			89.1%	

Champ : Tous candidats

Une réussite en hausse de 1.5 point

Dans l'académie, 15 055 candidats se sont présentés à la session 2017 du brevet, et 13 639 ont été admis, soit un taux de réussite de 90.6 % (+1.5 point par rapport à 2016). La réussite en série générale augmente de 2.1 points et celle en série professionnelle baisse de 4.2 points : l'écart se creuse entre les deux séries, passant de 6 points en 2016 à 12.4 points en 2017.

Les résultats dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire augmentent (respectivement +2.3 points et +1.4 point) alors que ceux de l'Allier et du Cantal sont stables.



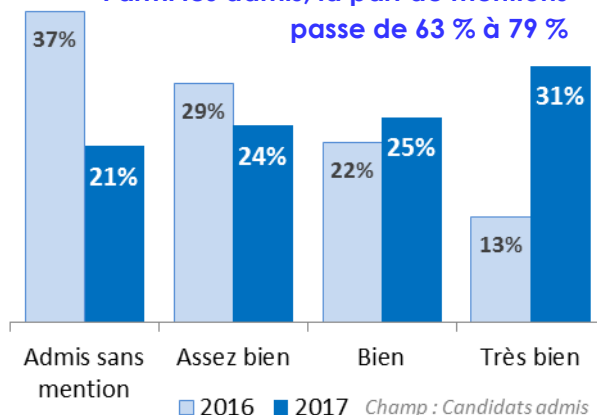
(p) : provisoire. Champ : Tous candidats

L'écart filles-garçons en légère hausse, avec des disparités entre départements

	Taux de réussite		écart	Rappel écart 2016
	Filles	Garçons		
Allier	90.2%	83.4%	+6.8%	+4.2%
Cantal	95.2%	91.6%	+3.6%	+2.9%
Haute-Loire	94.6%	92.8%	+1.8%	+4.3%
Puy-de-Dôme	93.4%	88.2%	+5.3%	+3.7%
Académie	93.1%	88.2%	+4.8%	+3.9%

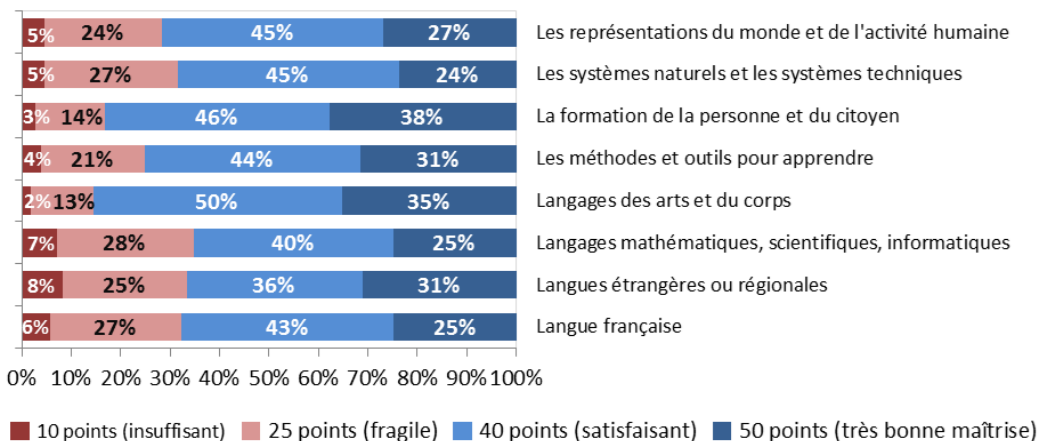
Champ : Tous candidats

Parmi les admis, la part de mentions passe de 63 % à 79 %

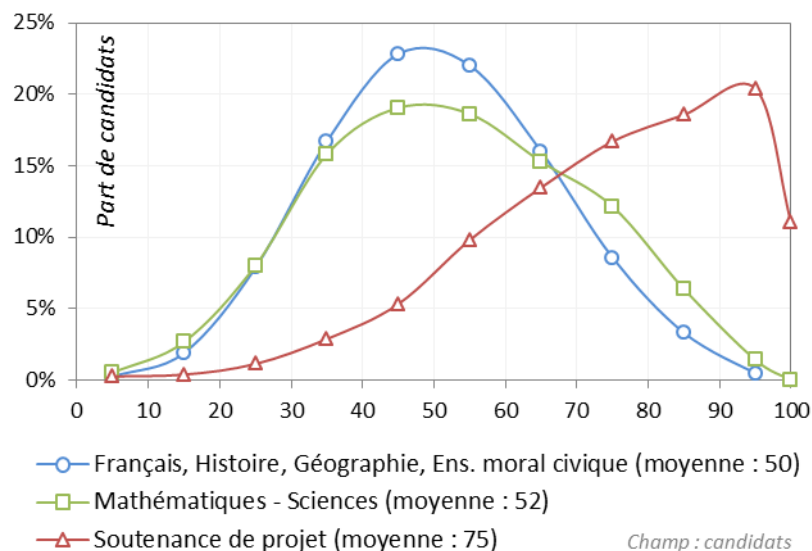


Les résultats aux huit compétences du socle

En cours de formation, les candidats de 3^e sont évalués sur huit compétences : pour chacune, ils obtiennent 10, 25, 40 ou 50 points selon leur niveau de maîtrise. Pour les compétences de langue française, langues étrangères et sciences, plus de 32 % des candidats ont une maîtrise insuffisante ou fragile.



Les notes obtenues aux épreuves terminales (de 0 à 100 points)



Sources, champ et définitions

Base EDECA du rectorat de Clermont-Ferrand, alimentée par la base de gestion CYCLADES (date extraction 11/07/2017). BCP (Base centrale de pilotage). Résultats 2017 provisoires, hors session de remplacement à laquelle certains candidats sont autorisés à se présenter dans des cas très particuliers. Tous candidats (scolaires de 3^e des établissements publics ou privés sous contrat de l'éducation nationale et de l'agriculture, candidats individuels, formation continue, formation à distance). Sont considérés comme présents les candidats qui ont participé à au moins une épreuve terminale de l'examen.

Pour en savoir plus

Éduscol. « Modalités d'attribution du diplôme national du brevet » [page Internet], (consultée le 10/07/2017)

<http://eduscol.education.fr/cid98239/modalites-d-attribution-du-diplome-national-du-brevet.html>

